Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-200066009-20250127-20250127-2596C-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/02/2025

Publication: 07/02/2025

CERTIFIÉ CONFORME Acte exécutoire le 7 février 2025 Le Président





PÔLE DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL ET COHÉSION TERRITORIALE Direction du Pilotage des Instances Secrétariat des assemblées

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

Sous la présidence de Jean-Luc SCHILDKNECHT 1er Vice-Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION Séance du 27 janvier 2025

82 élus présents (104 en exercice, 14 procurations)

M. Antoine HOMÉ est désigné secrétaire de séance.

<u>DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES AU SEIN DES ORGANISMES</u> ET ASSOCIATIONS DIVERS - DÉLIBÉRATION COMPLÉMENTAIRE (5.3.4/2596C)

La Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération est représentée au sein d'associations et dans de nombreux organismes ainsi que le prévoient leurs statuts.

A ce titre, m2A est membre de la société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) du Parc des expositions de Mulhouse et, conformément aux dispositions des articles L. 1524-5 et R.1524-4 du code général des collectivités territoriales et à l'article 13.5.1 des statuts de la SAEML, l'assemblée délibérante de la communauté d'agglomération doit désigner en son sein un ou des représentants.

A la suite des démissions de M. Gilbert FUCHS et Hugues HARTMANN en date du 31 décembre 2024, il convient donc de procéder à leur remplacement. C'est pourquoi il est proposé de désigner au sein de la société d'économie mixte locale du Parc de Expositions :

- au Conseil d'administration : M. Jean-Luc SCHILDKNECHT en remplacement de M. Gilbert FUCHS et M. Christophe TORANELLI en remplacement de M. Hugues HARTMANN;
- à l'assemblée générale : M. Roland ONIMUS en remplacement de M. Gilbert FUCHS.

| DIRECTION | ORGANISME/ ASSOCIATION | ÉLU DÉSIGNÉ | |
|---|---|--|---|
| Urbanisme, aménagement et habitat | SAEML du Parc des Expositions de Mulhouse | 8 titulaires au Conseil d'administration | Laurent RICHE Thierry BELLONI Christine DHALLENNE Roland ONIMUS Gilbert FUCHS Jean-Luc SCHILDKNECHT Hugues HARTMANN Christophe TORANELLI Antoine HOMÉ Antoine VIOLA |
| | | 1 titulaire à | Gilbert FUCHS |
| | | l'Assemblée générale | Roland ONIMUS |

Après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération approuve les désignations suivantes à la société d'économie mixte locale Parc des Expositions :

- MM. Jean-Luc SCHILDKNECHT et M. Christophe TORANELLI au Conseil d'administration et à l'assemblée générale ;
- M. Roland ONIMUS au Conseil d'administration.

Ne prennent pas part au vote (2) : Roland ONIMUS et Jean-Luc SCHILDKNECHT. La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

Pour le Président empêché, Le 1^{er} Vice-Président

Antoine HOMÉ

Jean-Luc SCHILDKNECHT